



A Nages et Solorgues le 10 juin 2021

Chers membres,

En raison des derniers événements liés aux restrictions dues à la COVID-19, nous avons dû reporter la date proposée en début d'année et conformément aux articles 24 à 31 des statuts, **je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle du Tennis Club de l'oppidum, qui se tiendra le samedi 26 juin à 13 heures, au bungalow du tennis** ou nous ferons en sorte de faire respecter les distanciations.

Des softs et bières en cannette seront proposés à l'issue, malheureusement nous ne pourrions faire d'apéritif comme à notre accoutumé ; les règles en vigueur nous l'interdisant.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Élargement de la liste des présents et vérification des mandats
- Rapport moral présenté par le président
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Rapport des cours enfants
- Résolutions
- Questions diverses...
- Élection des membres du conseil d'administration

Comme chaque année, nous vous convions à devenir membre actif du bureau du tennis club. En effet, malgré nos investissements à tous, nous manquons de bénévoles « disponibles ».

Ainsi nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider dans la gestion de ce club !

Les membres désirant présenter leur candidature au conseil doivent se manifester dès à présent.

En outre, tous les documents nécessaires à votre information seront tenus à votre disposition au siège social de l'association pendant 2 mois.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous devez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir en règle. (L'exemplaire de celui-ci est fourni à ce courrier) exemplaire que vous pourrez compléter et déposer dans notre boîte aux lettres du club !)

Je vous rappelle également qu'en application de l'article 28 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Je vous rappelle enfin que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale, en vertu de l'article 6 des statuts. Ce qui est le cas de nos 39 votants potentiels 😊

Le Président,


Dominique RENAC
TENNIS CLUB
DE L'OPPIDUM
30114 NAGES



Année tennistique 2020-2021

POUVOIR pour l'Assemblée Générale du TCO

Je soussigné.....(nom, prénom)
demeurant.....(adresse),
donne pouvoir à M.....(nom, prénom)
demeurant.....(adresse),

pour me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le samedi 26 juin 2021 à 13H au bungalow du tennis, en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature